

Plan d'action intégré de développement social 2009-2013

Table des matières

Message de la mairesse	4
Message du directeur culture, sports, loisirs et développement social	5
Préambule	7
Étapes	8
Domaines et types d'intervention	8
Approches	9
Orientations	9

1^{ère} ORIENTATION

Offrir un cadre de vie et des environnements qui favorisent l'épanouissement des jeunes, des familles et des aînés de toutes origines

Rues, trottoirs et bâtiments	12
Circulation	13
Transport	13
Revitalisation urbaine	14
Parcs	14
Jardins communautaires et collectifs	15
Lieux publics	15

2^e ORIENTATION

Veiller à ce que l'ensemble des familles et des aînés, peu importe leurs conditions économiques, puissent disposer de logements salubres et sécuritaires convenant à leurs besoins

Logement	18
----------------	-----------

3^e ORIENTATION

En étroite collaboration avec les organismes locaux, promouvoir le sport, l'activité physique, la culture et les loisirs auprès des jeunes, des familles et des aînés en tant que moyens privilégiés de développement social

Culture, sports et loisirs	22
Équipements et infrastructures	22
Culture	22
Sports et loisirs	23
Soutien aux organismes jeunesse	23
Soutien aux organismes	23
Communication	23

4^e ORIENTATION

Promouvoir des stratégies de communication et d'information favorisant la pleine participation citoyenne

Communication et greffe	26
Services d'accueil	26

5^e ORIENTATION

Coordonner la mise en œuvre d'approches intégrées de développement social à l'intention des jeunes, des familles et des aînés

Suivi du plan d'action	30
Expertise et conseil	30
Partenariat et concertation	30

Message de la mairesse

C'est avec fierté que je vous présente le *Plan d'action intégré de développement social 2009-2013* de l'arrondissement du Sud-Ouest, une première dans l'histoire de notre arrondissement. Ce document revêt une très grande importance car il planifie les interventions que nous entendons mener pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens dans les cinq prochaines années.

Le Sud-Ouest vit présentement de grands bouleversements et il nous appartient, en tant qu'administration responsable, de favoriser une adaptation harmonieuse à ces changements. Ainsi, il sera possible à tous les citoyens d'en bénéficier. Le présent plan d'action a été élaboré à l'intention toute particulière des familles, des aînés et des jeunes dont les besoins s'avèrent nombreux et diversifiés.

En déployant une série d'interventions pour ces trois segments de la population dans toutes nos sphères d'activités, ce plan d'action sera, j'en suis persuadée, très pertinent et efficace. Il sera d'ailleurs d'autant plus efficace qu'il a été élaboré à partir de fructueuses réflexions que nous avons menées de concert avec nos partenaires communautaires et institutionnels qui, chaque fois que nous les avons sollicités au cours des dernières années, ont volontiers accepté de partager leur riche expertise et leurs idées.

Le Sud-Ouest évolue rapidement, c'est là un défi exaltant. Dans un tel contexte, notre arrondissement prend les moyens appropriés pour suivre ce mouvement sinon le précéder. Ce plan d'action constitue un outil privilégié pour préparer un avenir meilleur. Je vous invite chaleureusement à le consulter.

La mairesse de l'arrondissement du Sud-Ouest,

A handwritten signature in black ink, reading 'Jacqueline Montpetit'. The signature is fluid and cursive, with the first letters of each name being capitalized and prominent.

Jacqueline Montpetit

Message du directeur culture, sports, loisirs et développement social

Le nouveau *Plan d'action intégré de développement social 2009-2013* concrétise un travail exceptionnel de réflexion, de mise en commun et de planification intégrée.

Plusieurs étapes ont précédé sa publication, notamment le forum sur l'habitation dans le Sud-Ouest, en 2005, l'inventaire des actions et des planifications à l'intention des familles, en 2007, puis le forum *Le développement social, c'est l'affaire de tous*, à l'automne 2008. À chacune de ces étapes, nous avons pu compter sur la participation constructive de nos partenaires internes et externes, dont l'expertise a contribué à renforcer la pertinence du plan d'action.

Chaque intervention contenue dans ce document renvoie à des principes modernes et positifs. Ainsi, dans son ensemble, le plan d'action couvre plusieurs dimensions – développement social, culture, sports, loisirs, communication, environnement et aménagement urbain – qui touchent directement la qualité de vie des citoyens particulièrement ciblés : les familles, les aînés et les jeunes. En agissant sur plusieurs fronts, nous comptons bien obtenir de meilleurs résultats, et plus rapidement.

À cette vision intégrée du développement social s'ajoute une préoccupation pour le développement durable : en effet, nous avons pris soin de programmer des interventions qui ne nuiront pas aux citoyens de demain.

Plus que tout, le *Plan d'action intégré de développement social* témoigne de la volonté de toutes les équipes de l'arrondissement du Sud-Ouest de faire mieux, de s'adapter aux nouveaux besoins et de rester à l'écoute. Nous espérons qu'il saura répondre à vos attentes.

Directeur culture, sports, loisirs et développement social,

A handwritten signature in black ink that reads "Sandy Hébert". The signature is written in a cursive, flowing style.

Sandy Hébert



Préambule

L'essor que connaît l'arrondissement du Sud-Ouest n'est pas sans présenter plusieurs défis d'ordre social. Ainsi, et à l'instar des autres acteurs du développement social, l'arrondissement est appelé à intervenir, directement ou en tant que collaborateur, sur un large éventail de problématiques socio-urbaines complexes. Ces problématiques découlent des enjeux associés aux changements sociaux, démographiques et économiques qui touchent et façonnent les quartiers contemporains. Le vieillissement de la population s'accompagne visiblement d'une augmentation progressive du nombre de citoyens de plus de 60 ans. De nouvelles tendances sociales viennent changer la définition traditionnelle de la famille, alors que le nombre de couples en union libre, de familles monoparentales et de couples de même sexe augmente. Nous observons aussi une décroissance démographique accompagnée d'une diminution de la taille moyenne des familles. Le développement immobilier autour du canal de Lachine attire depuis plusieurs années de nouveaux arrivants plus aisés. Par ailleurs, nous faisons face aux enjeux que pose l'intégration des personnes issues de l'immigration et nous misons sur les avantages associés aux relations interculturelles et intergénérationnelles.

Le plan d'action de développement social de l'arrondissement doit mettre en place un certain nombre de conditions et de moyens nécessaires pour relever le défi que constitue la création d'environnements propices au maintien et à l'établissement des jeunes, des familles et des aînés de toutes origines. Des orientations doivent être prises pour assurer la qualité de vie et subvenir aux besoins de ces personnes.

Le Plan d'action intégré de développement social 2009-2013 touche plusieurs dimensions de l'organisation municipale et couvre divers champs d'intervention. Il comprend trois axes : jeunes, familles et aînés. Ces trois segments de la population auraient pu être considérés séparément, toutefois ce plan mise sur une approche plus efficace et intégrée pour les traiter. Ainsi, ce sont simultanément les besoins des jeunes, des familles et des aînés qui sont visés lorsque l'arrondissement intervient dans des champs de sa compétence qui touchent le cadre de vie, le logement, la sécurité, le développement culturel et sportif, la participation citoyenne et le partenariat, ingrédients indispensables du développement social.

Il faut souligner qu'il s'agit du premier plan d'action de développement social de l'arrondissement et que cet outil est à l'image du développement lui-même : de par sa nature, il n'est ni rigide ni coulé dans le béton. Grâce à l'engagement et à la mobilisation de nos partenaires internes et externes, nous mettons tout en œuvre pour adapter nos services et répondre ainsi plus adéquatement aux besoins et attentes de la population.

Étapes

Le plan d'action de développement social de l'arrondissement résulte d'un processus qui s'est alimenté à plusieurs sources : d'abord, la connaissance intrinsèque des organismes et des populations locaux ainsi que des enjeux sur lesquels l'arrondissement intervient depuis de nombreuses années; le forum sur l'habitation dans le Sud-Ouest qui s'est déroulé en mars 2005; l'inventaire des actions et des planifications à l'intention des familles, élaboré au printemps 2007; enfin, la consultation réalisée à l'automne 2008 dans le cadre du forum *Le développement social, c'est l'affaire de tous*, auquel ont été conviés les partenaires internes et externes. Tous ces outils ont contribué à approfondir la réflexion sur le rôle que joue l'arrondissement dans le développement social municipal. Adopté en décembre 2008, le *Plan d'action intégré de développement social 2009-2013* détermine les principaux enjeux et cible des pistes d'action à privilégier dans les domaines de compétence municipale.

Domaines et types d'intervention

Ce plan d'action quinquennal intègre les dimensions municipales appelées à intervenir en développement social (aménagement urbain, infrastructures, habitation, culture, sports, loisirs, développement social et communication) à l'intérieur de la mission, des compétences et des pouvoirs de l'arrondissement.

Toutefois, certaines problématiques socio-urbaines débordent des champs de compétence municipale. Dans ces circonstances, l'arrondissement participe à la recherche de solutions à titre de partenaire. En tant qu'acteur social, l'arrondissement peut intervenir sur deux plans dans le domaine du développement social :

- Il peut soutenir des actions, des projets et des mesures en lien avec sa mission municipale;
- Il peut participer à des actions menées par des partenaires en exerçant son rôle d'influence et en appuyant le développement.



Approches

Les approches privilégiées sont :

- Multisectorielles – agissant sur les divers enjeux et problématiques;
- Partenariales – impliquant les réseaux municipal, communautaire et institutionnel;
- De développement intégré – agissant simultanément sur les dimensions sociale, culturelle, économique et environnementale afin d'améliorer la qualité de vie des personnes;
- De développement durable – ne compromettant pas les générations futures.

Orientations

1. Offrir un cadre de vie et des environnements qui favorisent l'épanouissement des jeunes, des familles et des aînés de toutes origines.
2. Veiller à ce que l'ensemble des familles et des aînés, peu importent leurs conditions économiques, puissent disposer de logements salubres et sécuritaires convenant à leurs besoins.
3. En étroite collaboration avec les partenaires locaux, promouvoir le sport, l'activité physique, la culture et les loisirs auprès des jeunes, des familles et des aînés en tant que moyens privilégiés de développement social.
4. Promouvoir des stratégies de communication et d'information favorisant la pleine participation citoyenne.
5. Coordonner la mise en œuvre d'approches intégrées de développement social à l'intention des jeunes, des familles et des aînés.



1^{ère} ORIENTATION

Offrir un cadre de vie et des environnements qui favorisent l'épanouissement des jeunes, des familles et des aînés de toutes origines

Rues, trottoirs et bâtiments

■ Cadre de vie accueillant

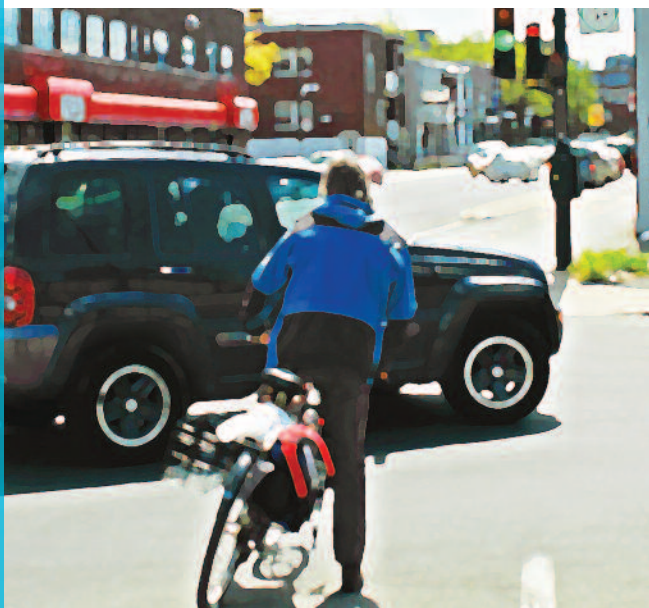
Pistes d'action

- Promouvoir la politique de propreté des lieux publics en élaborant notamment de nouvelles stratégies, de concert avec les organismes locaux et les citoyens.
- Soutenir des pratiques de récupération, de réduction et de réutilisation des matières résiduelles.
- Promouvoir le respect d'une saine qualité de l'eau, de l'air et des espaces verts et bleus.
- Promouvoir des pratiques favorisant l'assainissement de l'air, l'atténuation du bruit urbain et l'embellissement des quartiers.

■ Sécurité urbaine

Pistes d'action

- Concevoir de nouvelles stratégies d'effacement des graffitis sur les domaines public et privé.
- Voir à l'amélioration de l'éclairage des rues.
- Maintenir le soutien au programme *Tandem* et assurer la protection des personnes et des biens.
- Soutenir les activités d'animation dans les chalets de parc offertes par les organismes locaux.
- Être à l'écoute de la population afin d'améliorer ou de mettre sur pied des interventions de sécurité.
- Réaliser le plan d'action de la Table de sécurité urbaine de l'arrondissement.
- Favoriser une approche de développement local et de partenariat avec les intervenants locaux.
- Promouvoir le plan de mesures d'urgence.
- Préparer les personnes âgées et les familles aux mesures d'urgence en cas d'incendie et autres sinistres.



■ Accessibilité universelle

Pistes d'action

- Poursuivre la construction de bateaux pavés (bordures de trottoirs) favorisant l'accessibilité universelle.
- Faciliter l'accès aux édifices de l'arrondissement (ascenseurs, rampes d'accès, zones de repos, toilettes accessibles).

Circulation

■ Sécurité routière

Pistes d'action

- Appliquer des mesures atténuant l'intensité et la rapidité de la circulation.
- Investir dans des feux de circulation de compte à rebours, avec des temps de passage adaptés aux aînés et aux personnes à mobilité réduite.
- S'assurer que les passages pour piétons sont sécurisés et situés à des intervalles réguliers.
- Aménager des allées piétonnes et des pistes cyclables distinctes.
- Maintenir les activités du comité de circulation.

- Augmenter les mesures de sécurité routière autour des services de garde, des écoles, des zones résidentielles et des hôpitaux.
- Renforcer la sécurité des pratiques de travail (déneigement, travaux de voirie) dans les corridors scolaires.
- Annoncer les corridors scolaires au moyen d'une signalisation.

Transport

■ Enclavement

Pistes d'action

- Favoriser le désenclavement du territoire en misant sur l'amélioration des réseaux de circulation.
- De concert avec la Société de transport de Montréal (STM), travailler à optimiser les parcours de transport en commun.
- Intégrer le réseau cyclable dans les milieux de vie et les pôles d'activité.
- Promouvoir l'utilisation accrue des transports en commun et collectifs et des transports actifs.
- Favoriser l'émergence de moyens novateurs de transport collectif.

Revitalisation urbaine

■ Problématiques socio-urbaines

Pistes d'action

- Améliorer le cadre bâti et le milieu social des secteurs dévitalisés.
- Continuer de soutenir le projet pilote de revitalisation urbaine intégrée (RUI) du secteur Galt, dans le quartier de Côte-Saint-Paul, en collaboration avec les intervenants locaux et les partenaires institutionnels.

Parcs

■ Aménagement, accessibilité et sécurité routière

Pistes d'action

- Améliorer l'accessibilité des parcs pour tous les citoyens, notamment les personnes à mobilité réduite, en mettant l'accent sur des aménagements sécuritaires (élagage, équipements de jeu, éclairage, entretien des zones piétonnières) et sur l'ajout de bancs, d'équipements sanitaires et de fontaines.
- Miser sur du mobilier urbain adapté aux aînés.
- Prévoir des mesures de signalisation et de contrôle de vitesse autour des parcs.

- Investir dans le renouvellement et la mise aux normes des infrastructures existantes, en priorisant les parcs les plus fréquentés par les citoyens.

■ Incivilités, vandalisme et sécurité

Pistes d'action

- Augmenter le sentiment de sécurité dans les parcs, de concert avec les organismes publics et civils, en encourageant et soutenant les projets locaux d'occupation et d'animation des chalets des parcs.
- Prévoir des mécanismes accrus et de nouvelles stratégies de surveillance dans les parcs (citoyens, gardiens).
- Améliorer l'offre de service destinée aux adolescents et aux personnes âgées dans les parcs.



Jardins communautaires et collectifs

■ Sécurité alimentaire et intégration sociale

Pistes d'action

- Déployer un plan d'action en matière de décontamination des sols des jardins communautaires concernés.
- Reconnaître et valoriser les conséquences positives, pour la sécurité alimentaire, associées au jardinage communautaire.
- Miser sur la fonction positive des activités de jardinage communautaire dans le processus d'intégration sociale des citoyens issus de l'immigration.

Lieux publics

■ Sécurité urbaine

Pistes d'action

- Inciter les instances concernées à revoir l'aménagement des lieux publics, notamment les stations de métro problématiques sur le plan de la sécurité.
- Soutenir l'élaboration d'approches intégrées et concertées avec les partenaires externes.



- Élaborer de nouvelles stratégies pour faire face au phénomène de gangs de rue, en partenariat avec les intervenants locaux et les jeunes.
- Soutenir des projets structurants de médiation urbaine et autres.
- Améliorer la sécurité autour des écoles primaires.
- Prioriser les zones à risque et les diverses problématiques socio-urbaines recensées autour des 12 écoles de l'arrondissement.
- Poursuivre la campagne d'effacement des graffitis et concevoir des stratégies novatrices.

■ Itinérance

Pistes d'action

- Participer aux travaux du comité de vigie en itinérance.
- Collaborer à la mise en place de projets de prévention et de compréhension de l'itinérance dans le Sud-Ouest.

2^e ORIENTATION

Veiller à ce que l'ensemble des familles et des aînés, peu importants leurs conditions économiques, puissent disposer de logements salubres et sécuritaires convenant à leurs besoins

Logement

■ Accessibilité et abordabilité

Pistes d'action

- Améliorer les conditions d'accès à la propriété ainsi qu'au logement social et abordable.
- Privilégier des habitations adaptées aux familles (trois chambres et plus) et aux aînés (accès en fauteuil roulant).
- Poursuivre l'application de la stratégie montréalaise d'inclusion sociale dans des milieux mixtes et diversifiés.
- Privilégier la mixité sociale par la diversification de produits d'habitation qui répondent aux besoins des citoyens de tous âges.
- Conserver le caractère familial des secteurs résidentiels et maintenir la sensibilisation à la protection des grands logements.

■ Conception et planification

Pistes d'action

- Privilégier un équilibre de fonctions (espaces verts, artères commerciales, loisirs, travail) lors de la planification de nouveaux logements.
- Mettre en place des mécanismes permettant de contrer les nuisances et leurs impacts sur la santé, tels :
 - la proximité des autoroutes;
 - le bruit (cohabitation en vocation résidentielle et commerciale);
 - la densité.
- Poursuivre la collaboration avec les comités de sécurité alimentaire pour la recherche de stratégies favorisant une meilleure offre alimentaire dans les milieux de vie touchés par l'exclusion sociale.
- Promouvoir des programmes qui s'appliquent au logement, adaptés aux besoins et réalités des divers milieux.
- Soutenir l'innovation en habitation en fonction des besoins des familles et des aînés (logements évolutifs ou intergénérationnels).
- Dans la planification, favoriser une démarche de concertation avec les intervenants locaux.

■ Salubrité

Pistes d'action

- Poursuivre le contrôle de la salubrité et de la sécurité des logements.
- Poursuivre la collaboration avec les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) concernant l'intervention dans les logements insalubres.
- Réduire les délais d'inspection.

■ Soutien à la communauté

Pistes d'action

- Travailler conjointement avec l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) et les autres membres du comité institutionnel chargé des questions touchant le développement social du Sud-Ouest, notamment le logement.
- Soutenir les initiatives permettant aux aînés de demeurer dans leur logement le plus longtemps possible, selon le principe du « vieillir chez soi ».
- Soutenir les initiatives d'appui aux familles et aux aidants (maisons de répit, services à domicile).

■ Communication

Pistes d'action

- Favoriser la diffusion d'information sur les programmes d'habitation et en promouvoir l'utilisation.



3^e ORIENTATION

En étroite collaboration avec les organismes locaux, promouvoir le sport, l'activité physique, la culture et les loisirs auprès des jeunes, des familles et des aînés en tant que moyens privilégiés de développement social

Participation sociale

■ Stratégies

Pistes d'action

- Mettre sur pied des stratégies permettant à tous de profiter d'activités sportives, physiques, culturelles et de loisirs (coût, horaire, diversité, transport, sécurité), en tenant compte des besoins spécifiques des différents groupes d'âges et communautaires.
- Mettre en place des stratégies de sensibilisation aux bienfaits individuels et collectifs de la pratique d'activités physiques, sportives, culturelles et de loisirs.
- Encourager la participation et agir sur l'isolement des aînés et des familles.
- Encourager les liens intergénérationnels et faciliter l'éducation du public.
- Concevoir de nouvelles stratégies pour rejoindre les différentes communautés issues de l'immigration.

Équipements et infrastructures

■ Accessibilité

Pistes d'action

- Optimiser l'accès aux installations, aux aménagements et aux plateaux sportifs en tenant compte des besoins de différents groupes d'âges et des familles.

- Maintenir et améliorer les infrastructures et installations municipales et compléter les aménagements favorisant l'accessibilité universelle.
- Élaborer de nouvelles stratégies de concertation avec le milieu scolaire concernant l'utilisation des équipements et des infrastructures des écoles.
- Favoriser l'utilisation commune et polyvalente des infrastructures, notamment celles des écoles, par des personnes d'âges et d'intérêts différents.

Culture

■ Participation sociale et épanouissement de l'individu

Pistes d'action

- Optimiser l'accès aux activités, aux programmes et aux équipements culturels en réduisant les obstacles économiques, géographiques et culturels au sens large.
- Optimiser l'offre de produits culturels et de diffusion culturelle dans les milieux touchés par l'exclusion sociale.
- Mettre sur pied et soutenir des initiatives de lutte contre l'exclusion culturelle.
- Promouvoir les bienfaits de l'activité culturelle.
- Privilégier la diversité de l'offre culturelle destinée aux jeunes, aux familles et aux aînés.
- Miser sur une approche de médiation culturelle.

Sports et loisirs

■ Participation sociale et épanouissement de l'individu

Pistes d'action

- Se référer aux orientations de la politique de sport de l'arrondissement.
- Optimiser l'accès aux activités, aux programmes et aux équipements sportifs et de loisirs en réduisant les obstacles géographiques et culturels.
- Orienter l'offre de service de façon à promouvoir des activités intergénérationnelles, d'aptitudes et de niveaux différents.
- Promouvoir les bienfaits de l'activité physique.

Soutien aux organismes jeunesse

■ Épanouissement des jeunes

Pistes d'action

- Poursuivre le soutien aux organismes qui travaillent avec les jeunes, notamment les maisons de jeunes et les centres de loisirs.
- Miser sur des mesures de gratuité et de tarifs réduits lors d'activités sportives et de loisirs visant le développement des jeunes.
- Évaluer et satisfaire de nouveaux besoins.

Soutien aux organismes

■ Partenariat

Pistes d'action

- Élaborer une politique de reconnaissance des organismes.
- Soutenir les initiatives et la prise en charge locales.

Communication

■ Diffusion de l'information

Pistes d'action

- Assurer une diffusion optimale de l'offre de service culturelle, sportive et de loisirs, notamment la diffusion ponctuelle de l'information concernant l'activité, son accessibilité et les moyens de transport pour s'y rendre.
- Maintenir et développer l'expertise de l'arrondissement en matière de communication, de soutien et de vulgarisation.



4^e ORIENTATION

Promouvoir des stratégies de communication et d'information favorisant la pleine participation citoyenne

Communication et greffe

■ Participation

Pistes d'action

- Mettre sur pied des stratégies de participation citoyenne s'appuyant sur différents outils : halte-garderie, accès universel, vulgarisation, traduction, formation et rencontres.
- Créer des lieux, des interfaces entre les élus et les citoyens facilitant l'échange et la vulgarisation.
- Implanter de nouveaux espaces de participation citoyenne.

■ Diffusion de l'information

Pistes d'action

- Diversifier les mécanismes de diffusion de l'information, notamment les canaux et les partenariats.
- Trouver de meilleures stratégies pour informer les citoyens sur les grands enjeux et chantiers.
- Faire la promotion des quartiers.

Services d'accueil

■ Diversité sociale

Pistes d'action

- Envisager l'implantation, dans les services d'accueil, de dispositions particulières destinées à répondre aux besoins des aînés, des femmes enceintes et des personnes à mobilité réduite (file d'attente).
- Encourager la formation des employés appelés à offrir un service direct à la population (relations interculturelles, avec les personnes handicapées et les aînés).





5^e ORIENTATION

Coordonner la mise en œuvre d'approches intégrées de développement social à l'intention des jeunes, des familles et des aînés

Suivi du plan d'action

■ Comité de suivi

Pistes d'action

- Assurer le suivi du plan d'action, en collaboration avec les directions de l'arrondissement concernées.
- Mettre en place des mécanismes et des outils de suivi, notamment un comité de suivi.

Expertise et conseil

■ Financement

Pistes d'action

- Soutenir les organismes locaux avec des outils appropriés (formulaire, rapports) et des éléments de contenu (bilans, statistiques et portraits).
- Encourager une vision globale et transversale du développement social lors de l'élaboration de projets menés par différentes directions de l'arrondissement.
- Encourager l'arrondissement à exercer son leadership et son pouvoir d'influence auprès des autres paliers politiques et des instances locales pour soutenir des projets d'envergure visant le développement social.
- Trouver différentes sources de financement pour soutenir les actions en développement social.

Partenariat et concertation

■ Comité institutionnel

Pistes d'action

- Encourager le partenariat dans tous les champs du développement social comme moyen de susciter la participation citoyenne.
- Soutenir le développement social local en favorisant la concertation.
- Mettre en place un comité institutionnel chargé du développement social du Sud-Ouest.



ville.montreal.qc.ca/sud-ouest